

LES RENDEZ-VOUS

de l'**ANLCI**

24 mai 2018 - siège de la DGEFP (Paris)

Partenariat territorial et apprentissage par le travail - Comment renforcer les compétences de base des apprentis ?



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

DES SOLUTIONS
CONTRE L'ILLETTRISME

Contexte

Cette journée de formation et d'échanges d'expériences est un des « Rendez-vous de l'ANLCI 2018 » que nous vous proposons pour faciliter la prise en main des kits pratiques publiés avec le soutien du FSE sur les bonnes pratiques de lutte contre l'illettrisme. Elle vise à faciliter l'installation des solutions contre l'illettrisme sur les territoires en prenant appui sur les préconisations contenues dans les kits pratiques diffusés par l'ANLCI. Ces rendez-vous constituent le prolongement des rencontres nationales organisées par l'ANLCI qui se sont tenues à Lyon les 13 et 14 septembre 2017.

Il s'agit d'outiller les porteurs de projets de lutte contre l'illettrisme pour faciliter la prise en charge des personnes confrontées à ce problème, notamment dans le cadre du déploiement du Plan d'investissement dans les compétences et des plans régionaux de prévention et de lutte contre l'illettrisme initiés par l'ANLCI via ses correspondants régionaux. Les Rendez-vous de l'ANLCI répondent à la nécessité de faciliter la mise en œuvre de solutions plus nombreuses, adaptées aux besoins des personnes confrontées à l'illettrisme. C'est en proposant des réponses concrètes aux questions sur les clés de réussite des solutions (avant, pendant, autour et après la formation) que les personnes confrontées à l'illettrisme sortiront de cette situation.

Objectifs

- Tirer profit des expériences et solutions qui ont fait leurs preuves dans les CFA auprès des apprentis en difficulté avec les compétences de base pour installer ou développer des actions pertinentes et variées en phase avec les orientations stratégiques au niveau national et territorial.
- Outiller les chargés de projets et acteurs locaux au moyen des kits pratiques de l'ANLCI, leur permettant de conduire une ingénierie de projet adaptée et d'améliorer la prise en charge et l'accompagnement des personnes confrontées à l'illettrisme.

Participants attendus

Cette journée s'adresse aux responsables et animateurs des projets territoriaux, chargés de mettre en place des actions destinées aux personnes confrontées à l'illettrisme. Il s'agit en priorité des personnels des Centres de Ressources Illettrisme, correspondants régionaux de l'ANLCI, chargés de mission des conseils

régionaux et départementaux et des membres des instances de l'ANLCI présents sur les territoires, ainsi que des partenaires ayant signé des accords cadre avec l'ANLCI.

Principaux éléments de contenus

Suite à la mise en commun des informations recueillies dans les CFA, les travaux s'attacheront à développer les capacités suivantes :

- Identifier les outils produits par l'ANLCI et les organismes présents à cette journée, les études et méthodes d'intervention en lien avec l'amélioration des difficultés des apprentis avec les compétences de base, à mettre à disposition des participants.
- Recenser et prioriser les principales préconisations et pistes de développement issues des travaux disponibles et des diverses expériences connues dans l'apprentissage
- Elaborer un projet partenarial sur les territoires, une carte des possibles étayée par des exemples d'action prenant appui sur des pratiques réussies, et identifier les principaux leviers.
- Proposer des préconisations pour l'action.

Mode d'animation :

État des lieux des actions engagées et des besoins identifiés par les participants.

Présentation par l'animateur des outils ANLCI.

Élaboration collective puis individuelle des stratégies de mobilisation de CFA dans des projets de développement des compétences de base des apprentis.

Documents à remettre :

Dossier documentaire « Renforcer les compétences de base des apprentis – Apprendre autrement par le travail » (ANLCI, 2017)

Frais d'inscription : 50 euros par personne (intégrant les frais de repas, le cas échéant)

Animateur : Patrice Bride Coopérative Dire le Travail

Référent ANLCI : Ludovic BENAS